Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20261105-2026_DELIB74-DE

MAIRIE
De
LA ROCHE-BERNARD
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 74/2026

SEANCE DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2026 à 19H00

Date de convocation :	30 octobre 2026	Conseillers en exercice :	14
Date d'affichage :	30 octobre 2026	Conseillers présents :	10
		Conseillers votants :	13

L'an deux mil vingt-six, le 5 novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Jérôme BOSSAY, Franck PAULAY, Mikaël LEROUX et Yves ANDRE et Mesdames Lilia GHERBI, Virginie BLEUNVEN COSTE, Nathalie TACHET, Julie COLLOMBAT et Laura LEPAGE

Étaient absents excusés : Mesdames Victoire DENIGOT (donne pouvoir à Laura LEPAGE) et Hélène PERRAUD et Messieurs Bruno MERIEN (donne pouvoir à Mikaël LEROUX) et Bertrand DOUCEY (donne pouvoir à Franck PAULAY)

Madame Lilia GHERBI est désignée secrétaire de séance

Morbihan Energies : Rapport d'activités 2025

Monsieur Le Maire rappelle que conformément aux dispositions de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel d'activité du syndicat Morbihan Energies doit être présenté à l'assemblée délibérante.

Crée en 1965, Morbihan Energies est un établissement public de coopération. Il rassemble 249 communes et 13 EPCI à fiscalité propre, ce qui représente 751 309 habitants.

En tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, Morbihan Energies est chargé de contrôler les concessionnaires, développer et renforcer le réseau de distribution.
Ce syndicat exerce également des missions de maitrise d'œuvre et conseil dans les domaines de compétences suivants : éclairage numérique, énergies renouvelables, rénovation énergétique des bâtiments, mobilité durable, infrastructures télécom, système d'information géographique.

Au vu des éléments exposés ci-dessus et après la présentation du rapport, le conseil municipal :

- **PREND ACTE du rapport d'activité du syndicat Morbihan Energies au titre de l'année 2025 tels qu'il est annexé à la présente délibération**

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,
Bruno LE BORGNE

MAIRIE de LA ROCHE-BERNARD (Morbihan)